

Procès-Verbal décisionnel

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

Du lundi 22 juin 2026 à 19h00 à la
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux :
 - 3.1 [Procès-verbal décisionnel de la séance du 30 mars 2026](#)
 - 3.2 [Enregistrement sur support informatique du 30 mars 2026](#)
4. Informations du Bureau
5. Elections selon l'art. 8 du règlement
 - 5.1 Suppléant de la commission permanente "aménagement du territoire et agglomération"
6. [Compte 2025](#)
 - 6.1 Présentation par le Conseil municipal
 - 6.2 [Rapport de la Commission de gestion](#) et annexes 1 ([questions-réponses](#)) et 2 ([questions-réponses complémentaires](#) + [tableau rubrique études](#))
 - 6.3 Entrée en matière
 - 6.4 Discussion de détail
 - 6.5 Vote final
7. Postulats
 - 7.1 [Postulat PS - "Demande d'étude pour faire partie de CommuneApp"](#)
 - 7.2 [Postulat PS - "Souveraineté numérique"](#)
 - 7.3 [Postulat PS - "Moins d'écrans plus de liens"](#)
8. Interpellations
 - 8.1 [Interpellation Le Centre - "Filtre à micropolluants"](#)
 - 8.2 [Interpellation UDC - "Problématique des éco-points communaux"](#)
 - 8.3 [Interpellation PLR - "Service de curatelle"](#)
 - 8.4 [Interpellation PS - "Fermeture annuelle : quelles possibilités d'accueil ?"](#)
 - 8.5 [Interpellation PS - "Pertes sur le réseau d'eau"](#)
 - 8.6 [Interpellation PS - "Biodiversité - état des lieux"](#)
9. Informations du Conseil municipal
10. Questions
11. Divers

GENERAL

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M Birbaum Thomas, président du CG, ouvre la séance à 19h03. Il salue les personnes présentes.

Le secrétaire, M Brendle Christophe, procède à l'appel.

40 personnes présentes, 4 excusées, 1 en retard

Le quorum est atteint.

Excusés : Mme Zermatten Laura, M Vannay Damien, M Oberson Patrick, M Marini Frédéric

Retard : M Clivaz Cherryl (arrivée 19h14)

Commune : M Turin Olivier, M Vuille Côte, M Vieux Mikael, M Ruiz Noé, Mme Métrailler Françoise, Mme Chervaz Véronique.
M Marclay Yvan (chef du service des finances), M Chervaz Vincent (responsable de l'office comptabilité)

Invité : M De Iaco Jean-Claude (organe de révision)

Excusé : Mme Knubel Natercia, M Monnet Laurent (Secrétaire)

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tacitement.

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal décisionnel de la séance du 30 mars 2026

Vote : 39 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le procès-verbal est accepté.

3.2 Enregistrement sur support informatique du 30 mars 2026

Vote : 38 pour, 0 contre, 1 abstention.

L'enregistrement est accepté.

4. Informations du Bureau

M Birbaum Thomas indique que les trois crédits d'engagement (Padel-Tennis, CO, Plavaux) seront traités lors de la séance du CG du 28 septembre. La commission COGEST traitera les Plavaux et le CO. La commission ATA traitera le projet Padel-Tennis.

Il rappelle la sortie du CG le samedi 22 août.

Des présentations concernant le chauffage à distance (par SATOCAD) et des informations sur le développement du site de la raffinerie seront présenté au CG lors d'une future séance plénière.

GENERAL

Il demande que les amendements soient envoyés à l'avance au bureau, afin de pouvoir les intégrer dans la présentation PowerPoint.

5. Elections selon l'art. 8 du règlement

- 5.1 Suppléant de la commission permanente ATA "aménagement du territoire et agglomération"

Par suite du départ de M Maret Mathieu (PLR), Mme Delaloye Julie (PLR) présente la candidature de M Chablais Sébastien (PLR) en tant que membre suppléant de la commission ATA.

Aucun autre candidat.

M Chablais Sébastien est élu tacitement.

M Brunetti Giovanni, vice-président du CG, a indiqué vouloir remettre son poste de suppléant à la commission ATA.

M Weber Nolan (Le Centre) propose M Mislav Tutic (Le Centre) en tant que suppléant à la commission ATA.

Aucun autre candidat.

M Mislav Tutic est élu tacitement.

6. Compte 2025

- 6.1 Présentation par le Conseil municipal

M Turin Olivier, président du CM, présente brièvement les comptes du point de vue du Conseil Municipal.

- 6.2 [Rapport de la Commission de gestion](#) et annexes 1 ([questions-réponses](#)) et 2 ([questions-réponses complémentaires](#) + [tableau rubrique études](#))

Le rapporteur de la COGEST, M Brendle Christophe, lit le rapport de la COGEST.

- 6.3 Entrée en matière

M Weber Nolan (Le Centre) souligne certains points sur lesquelles le CM devrait faire attention, tels que les gros investissements à venir et les travaux de la Maison de Commune dont les coûts ont presque doublé. Il indique que Le Centre acceptera les comptes présentés.

Mme Delaloye Julie (PLR) souligne plusieurs années de bénéfice et demande une baisse d'impôt pour soulager les contribuables. Elle pose également diverses questions concernant le financement des pertes du CMS par la Commune. Elle indique que le PLR acceptera les comptes présentés.

M Gex-Fabry Romain (UDC) met en avant la grande différence entre le déficit budgété et le bénéfice réalisé, soit près de 4Mio CHF. Il demande au CM d'être plus précis dans les budgets proposés au CG. Il indique que l'UDC acceptera les comptes présentés.

GENERAL

Mme Pereira Donika (PS) souligne que de nombreux investissements budgétés n'ont pas été réalisés. Le groupe PS soutiendra les comptes tels que présentés.

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) relève le bon travail de la Municipalité concernant les comptes présentés. Il demande de reconsidérer le développement industriel planifié pour maintenir un développement harmonieux. Les Vert-e-s soutiendront les comptes tels que présentés.

M Turin Olivier (CM) répond à diverses questions ou appréciations soulevées dans les interventions des différents partis.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'entrée en matière est acceptée tacitement.

6.4 Discussion de détail

M Birbaum Thomas, président du CG, passe en revue les comptes rubriques par rubriques.

1110.3130.85 : Surveillance Eco-points et 1110.4270.11 : Amendes

M Clivaz Cherryl (PS) demande qui a fait la surveillance des éco-points, le bilan de cette surveillance et le montant des amendes.

7201.3120.00 : Alimentation en eau, électricité, chauffage et élimination

M Clivaz Cherryl (PS) demande quel est le prix payé de l'électricité en 2025 pour la STEP. Il demande également si l'entier de l'électricité produite par les panneaux solaires est utilisé. Il demande si le maximum de surface a été couverte par les panneaux photovoltaïques.

M Turin Olivier (CM) répond aux questions de M Clivaz Cherryl (PS). Il indique le coût moyen du kWh en 2025 pour la STEP (23cts/kWh), une autoconsommation de 97% de l'énergie photovoltaïque produite, et que le maximum de panneaux solaires possible a été posés. Il fait également un bilan de la surveillance des eco-points. Il informe qu'aucune amende n'a été donnée en 2025, mais que cela sera le cas en 2026.

8790.3132.50 : Honoraire ext. Études par experts, spécialistes.

M Gex-Fabry Romain (UDC) demande l'intérêts de maintenir le Label Cité de l'Energie au vu des tous les efforts et investissement que la commune fait pour l'écologie et l'énergie, tel que l'engagement d'une préposée à la durabilité.

La question sera répondue à une prochaine séance par le CM.

6.5 Vote final

Vote : 40 pour, 0 contre, 0 abstention.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Postulat

7.1 [Postulat PS - "Demande d'étude pour faire partie de CommuneApp"](#)

GENERAL

M Ostrini Jean-Marc (PS) présente le postulat.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM combat ce postulat, car une étude sur ce sujet est en cours, étude demandée par un précédent postulat.

M Weber Nolan (Le Centre) indique que Le Centre avait déjà fait un postulat dans ce sens. Il indique que le parti combat ce postulat, mais demande au CM de prendre en compte les demandes contenues dans ce nouveau postulat.

Mme Delaloye Julie (PLR) indique que le PLR combat le postulat.

M Ostrini Jean-Marc (PS) indique retirer le postulat.

Le postulat est retiré.

Pause de 20h28 à 20h46.

7.2 [Postulat PS - "Souveraineté numérique"](#)

Mme Pereira Donika (PS) présente le postulat.

M Turin Olivier (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat.

Pas d'autre prise de parole.

Le postulat n'est pas combattu.

Le postulat est accepté tacitement.

7.3 [Postulat PS - "Moins d'écrans plus de liens"](#)

Mme Pereira Donika (PS) présente le postulat.

Mme Chervaz Véronique (CM) indique que le CM ne combat pas le postulat. Elle communique des informations sur les mesures actuellement en place.

Le postulat n'est pas combattu.

Le postulat est accepté tacitement.

8. Interpellations

8.1 [Interpellation Le Centre - "Filtre à micropolluants"](#)

Mme Arlettaz Pauline (Le Centre) présente l'interpellation.

M Vieux Mikael (CM) répond aux questions de l'interpellation.

Mme Arlettaz Pauline (Le Centre) demande s'il y a une date prévue pour recevoir les directives cantonales.

M Vieux Mikael (CM) indique que le canton travaille sur le sujet, et qu'actuellement aucun délai précis n'est connu.

Interpellant satisfait.

8.2 [Interpellation UDC - "Problématique des éco-points communaux"](#)

M Séchaud Joel (UDC) présente l'interpellation.

M Ruiz Noé (CM) répond aux questions.

GENERAL

M Séchaud Joel (UDC) précise sa demande concernant la boucle « vidéo-surveillance – employé communaux – police – dénonciation »
M Ruiz Noé (CM) complète sa réponse.

Interpellant satisfait.

8.3 [Interpellation PLR - "Service de curatelle"](#)

M Doval Manuel (PLR) présente l'interpellation.
M Turin Olivier (CM) répond à l'interpellation.
M Doval Manuel (PLR) remercie le CM pour les réponses.

Interpellant satisfait.

8.4 [Interpellation PS - "Fermeture annuelle : quelles possibilités d'accueil ?"](#)

Mme Pereira Donika (PS) présente l'interpellation.
Mme Chervaz Véronique (CM) répond aux questions.

Interpellant satisfait.

8.5 [Interpellation PS - "Pertes sur le réseau d'eau"](#)

M Ostrini Jean-Marc (PS) présente l'interpellation.
M Vieux Mikael (CM) répond aux questions.

Interpellant satisfait.

8.6 [Interpellation PS - "Biodiversité - état des lieux"](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente l'interpellation.
M Ruiz Noé (CM) répond à l'interpellation.

Interpellant satisfait.

9. Informations du Conseil municipal

Mme Métrailler Françoise (CM) répond à 3 questions posées par le PLR lors du CG de mars 2026, qui n'avaient pas pu être répondues en séance. Des questions, en lien avec la sécurité de la commune (statistique de non-conformité des bâtiments recevant du public, quand le CM allait mettre en conformité les bâtiments, possibilités d'internaliser les ressources pour les contrôles de sécurité).

M Ruiz Noé (CM) donne quelques informations concernant l'augmentation des tarifs de la SATOM, les investissements prévus pour le traitement des fumées, etc.

M Vuille Côme (CM) indique qu'il faudra certainement attendre au minimum une année avant de recevoir la validation du canton pour le projet de révision du PAZ RCCZ.

Mme Chervaz Véronique (CM) communique des informations sur le plan canicule mis en place par la commune.

GENERAL

M Turin Olivier (CM) informe que le directeur actuel de l'EMS La Charmaie, M Livet Jérôme, a annoncé sa démission de l'EMS de la Charmaie.

10. Questions

M Joris Lionel demande au CM quel est l'agenda prévu pour la suite du chantier de l'AOMC 2030.

M Turin Olivier (CM) informe que le rapport d'étude préliminaire devrait être reçu en juin, et que le conseil d'administration devrait étudier le dossier et donner une réponse en septembre.

M Gex-Fabry Romain (UDC) pose plusieurs questions. Arborisation de la cour du Corbier, vignes non entretenues sur la route de Choëx, accès à la halte de Chemex par un chemin « riverains autorisés ».

Mme Chervaz Véronique (CM) répond à la question de l'arborisation de la cour du Corbier.

M Turin Olivier (CM) indique que les réponses aux autres questions seront données au prochain plénum.

Mme Delaloye Julie (PLR) demande si la sécurité de l'îlot à l'entrée de Muraz est correcte, car peu visible la nuit.

M Vieux Mikael (CM) indique que selon ses connaissances, l'aménagement est terminé, et qu'il n'est pas prévu d'ajouter de matière réfléchissante, mais que le CM fera une demande au canton.

Mme Neves Chloé (PS) demande la situation de surveillance du gaz radon sur la commune.

M Turin Olivier (CM) indique que la réponse sera donnée au prochain plénum.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) informe le CM qu'il y a beaucoup d'eau stagnante dans le cimetière, et que cela favorise le moustique tigre. Elle demande une meilleure information aux utilisateurs.

Le CM prend note de la demande.

M Gygax Raphael (UDC) demande pourquoi la Rue du Pré Raye a été à nouveau ouverte pour le chauffage à distance.

M Vieux Mikael (CM) indique que cela n'était pas prévisible, mais qu'ils surveilleront que les finitions soient bien faites.

M Cottet Loan (PLR) indique que les bus TPC n'utilisent pas le nouvel arrêt de bus de Choëx, et que par conséquent les utilisateurs montent/descentent du côté de la route. Il demande aussi pourquoi des bus Car Postal et TPC se suivent de très peu de temps.

M Vuille Côte (CM) indique que les TPC ont été informés plusieurs fois du problème. Il demande de transmettre une photo avec date et heure pour permettre de mieux cibler les chauffeurs qui ne respectent pas la procédure. Il indique également que le nouvel horaire devrait corriger l'incohérence des bus qui se suivent.

22h05 : Vote pour la prolongation de la séance.

Prolongation de la séance acceptée à l'unanimité.

GENERAL

M Clivaz Cherryl (PS) demande le niveau d'avancement de la nouvelle déchetterie, si un changement de zone de la parcelle est nécessaire et l'attribution du mandat à l'ATA. Il demande également si l'utilisation de cette parcelle met en péril le projet Euro-Tube. Il demande si une ressourcerie sera prévue dans cette déchetterie. Il demande à quel stade est l'élaboration du nouveau règlement concernant la vidéosurveillance.

M Ruiz Noé (CM) indique que le projet est en phase « d'avant-projet ». Il confirme un changement d'affectation de la parcelle. L'utilisation de cette parcelle n'impacte pas le projet Euro-Tube. Dans l'avant-projet actuel, une ressourcerie est prise en compte.

Mme Métrailler Françoise (CM) informe de l'état d'avancement du projet de règlement de vidéosurveillance. Elle informe également que la partie informatique de ce projet sera étudié par le nouveau responsable informatique.

11. Divers

M Clivaz Cherryl (PS) pose des questions concernant les tarifs du chauffage à distance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h19.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

M Thomas Birbaum



LE SECRETAIRE

M Christophe Brendle

